FORMATION BURALISTES
23-25, rue Chaptal - 75009 Paris
tél. : 01 53 21 10 30 / fax : 01 53 21 10 39
courriel : formation@buralistes.fr
www.formationburalistes.fr

MàJ le 20 octobre 2026

Nouveau Buraliste

Type de stage :	Réglementation et gestion du commerce
Public visé :	Futurs gérants et suppléants
Prérequis :	Disposer de la recevabilité de candidature établie par les Douanes
Organisation :	Formation en présentiel
Horaires :	Chaque jour de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (16h30 le 3ème jour)
Durée de la formation :	20 heures sur 3 jours
Nombre de stagiaires :	Minimum 5 / Maximum 20, dans le respect des contraintes sanitaires en cours à la date de la formation.
Type de reconnaissance :	Attestation de suivi de stage à destination des services des Douanes
Tarif de la formation :	Pour les 3 jours, 632,50 € HT / stagiaire, soit 759 € TTC
Financements mobilisables :	Prise en charge possible par un Fonds d'Assurance Formation (FAF) notamment l'AGEFICE, un OPCO ou France Travail, selon la situation du bénéficiaire, sous réserve des conditions d'éligibilité et de l'accord du financeur

Objectifs pédagogiques et opérationnels :
La formation permet aux futurs buralistes de comprendre et d'appliquer la réglementation relative au contrat de gérance et à la gestion de leur commerce. Les principaux objectifs pédagogiques sont donc :

- **Connaître la réglementation liée à l'exploitation d'un débit de tabac**
- **Connaître la réglementation liée à la santé publique**
- **Acquérir des notions de gestion de base d'un commerce**

Contenu de la formation :

Jour 1 :
- La réglementation relative à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés ;
- La réglementation relative à la santé publique en matière de tabac, son contexte et les risques sanitaires du tabagisme ;
- Les modalités d'approvisionnement du débit de tabac.

Jours 2 et 3 :
- Les modalités de rémunération du buraliste et le suivi des commandes ;
- La gestion du fonds de commerce associé au débit de tabac.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :

Moyens et méthodes pédagogiques

La formation est basée sur une pédagogie adaptée aux adultes faisant appel à la participation active des stagiaires et s'appuyant sur une alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, d'étude de cas, de retours d'expérience et d'échanges avec les participants.

Modalités d'accompagnement

Un kit pédagogique est remis à chaque stagiaire durant la formation. Il contient notamment le cahier du stagiaire, ainsi que le « Buraliste Mode d'emploi ».

Des ressources en ligne sont disponibles sur le site internet du Centre de Formation dans l'Espace Stagiaires : https://www.formationburalistes.fr/

Moyens techniques

Salle de formation équipée, vidéoprojecteur et paperboard, situé dans un établissement recevant du public (ERP) accessibles aux personnes en situation de handicap.

Moyens d'encadrement

La formation est animée par un formateur expert, membre de l'équipe pédagogique du Centre National de Formation des Buralistes.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats :

Suivi de l'exécution

Feuille d'émargement signée par les stagiaires et le formateur par demi-journée

Appréciation des résultats

Evaluation formative tout au long de la formation (Exercices pratiques)
Evaluation des acquis en fin de formation (Questionnaire d'évaluation)
Enquête de satisfaction des stagiaires

* *
*